



■ Les Australiens Ken et Sharon Roberts étaient les premiers à voyager à cheval le long du « Bicentennial national trail », en Australie. K. et S. Roberts ■

SOS voyage ÉQUESTRE

J'ai eu de la chance, je suis née au milieu du vingtième siècle. J'ai bénéficié de la sagesse des soldats de la cavalerie qui m'ont enseigné à monter à cheval. Une grande part de cette sagesse, ainsi que la liberté de voyager, semble désormais perdue. Par égard pour nos enfants et nos petits-enfants, c'est notre devoir de protéger, préserver et promouvoir le voyage équestre à travers la planète. Mais ce combat ne fait que commencer...

L'héritage des voyageurs à pied ne risque pas de s'estomper. La route connue sous le nom de « Chemin des Incas », en Amérique du Sud, en est un exemple. 1 000 ans et 6 000 kilomètres de long ! Parce que c'est l'un des plus anciens chemins piétonniers, il est désormais inscrit sur la liste du Patrimoine mondial de l'humanité de l'Unesco. Mais, à l'origine, il a été tracé pour des piétons. Et rien pour les cavaliers !

Amnésie équestre mondiale

Parce que l'influence du transport motorisé et de l'urbanisation continue de croître, notre héritage équestre est de plus en plus ignoré, mal compris ou tourné en ridicule. Un exemple de cette hostilité officielle est le « Appalachian way », aux Etats Unis, qui a été créé par un cavalier. Pourtant, désormais, il est illégal de voyager à cheval sur ce chemin de 2 000 km ! Ce problème n'est pas confiné à un continent ou un pays. En Nouvelle-Zélande, les cavaliers se battent pour préserver leurs droits. « Je suis inquiète à l'idée de mélanger des chevaux, des cyclistes et des piétons, déclarait Cynthia Bowers, la maire de la ville de Hastings. Comment un cycliste pourrait-il dépasser un cheval en sécurité sans utiliser sa sonnette, au risque de l'effrayer ? ». Sa

réaction est symptomatique de l'amnésie équestre qui règne de nos jours. La plupart des politiciens ne comprennent pas le besoin de préserver la culture équestre de leur pays. Autre exemple tragique : à Paris, il est interdit de monter à cheval. C'est cocasse lorsqu'on sait que la grande épopée du voyage équestre moderne a commencé dans la capitale française en 1889. Cette année-là, un officier russe de cavalerie, Mikael Asseyev, voyage de Kiev à la Tour Eiffel qui vient d'être érigée !

Les leurres « made in Hollywood »

A cause du pouvoir du média, surtout celui d'Hollywood, il est facile d'avoir une idée fautive de la liberté équestre. La mythologie correspond rarement à la réalité. J'ai découvert cela lorsque j'ai fait mon voyage à travers la Russie en 1995. Je m'attendais à rencontrer des fils de fer barbelé ressemblant au Rideau de Fer. Mais parce qu'il n'y avait aucune propriété privée, j'ai voyagé pendant 2 500 kilomètres, de Volgograd jusqu'en Pologne, sans rencontrer une seule clôture. Autre continent, autre réalité... D'après Hollywood, l'Ouest américain est composé de grands espaces ouverts peuplés par des Indiens mystiques. J'étais choquée de découvrir que c'est loin d'être le cas. En 1999, j'étais la première femme à voyager à cheval le long du « Outlaw trail » infâme utilisé par Butch Cassidy. J'ai cheminé 2 000 kilomètres entre la frontière mexicaine et la cachette de Butch, « Hole in the wall », au Wyoming. Et là, contrairement aux films de cowboys, j'ai rencontré des clôtures partout. Dans un pays où l'automobile est vénérée, les Américains n'accordent aucun intérêt à préserver ce chemin équestre unique.

Il est pourtant essentiel que le droit de voyager à cheval soit protégé. Jessica Bigler est l'une des meilleurs long-riders suisses. Elle a fait plusieurs voyages en Europe, sans problème. Mais, en 2007, sa tentative entre la Suisse et l'Irlande s'achève en Angleterre. « Ce pays était trop dur pour mon cheval. Les chemins étaient tous fermés ou embroussaillés, alors j'ai dû voyager sur les routes, parmi le flot de circulation. Dommage que rien n'ait été fait pour les randonneurs équestres qui veulent voyager au Royaume-Uni ! »

■ Robin Hanbury-Tenison, explorateur bien connu en Angleterre, a fait le pèlerinage vers Saint-Jacques-de-Compostelle, avec sa femme, Louella, sur leurs chevaux camargue. R. Hanbury-Tenison ■



Des initiatives encourageantes

Mais il y a de bonnes nouvelles ! Grâce au travail zélé de cavaliers locaux, quelques gouvernements font un effort pour préserver leur héritage équestre. L'Australie, par exemple, a créé le « Bicentennial national trail ». Un sentier de... 5 000 km ! Les cavaliers viennent désormais de toute la planète pour le découvrir. Quant au Canada, il a saisi le potentiel touristique lié de son héritage équestre et a créé le « Sentier transcanadien ». 23 000 kilomètres entre les océans Atlantique, Pacifique et Arctique ! Les meilleures nouvelles, cependant, viennent de l'Europe continentale, où une coalition de visionnaires équestres travaille pour relier les chemins historiques entre eux afin de créer un réseau unique de voies équestres. Une fois achevé, ce réseau encouragera le cavalier à voyager aisément à travers son propre pays et à en explorer d'autres. L'Allemagne s'inscrit, à son tour, dans cette nouvelle ambition européenne. Une association, le VFD (Vereinigung der Freizeitreiter und fahrer in Deutschland), entreprend de créer une « Europe équestre sans frontières ». Le voyageur au long-cours allemand, David Wewetzer, a suivi le nouveau « Chemin du Rideau de Fer », qui va de la Turquie jusqu'à l'océan Arctique. Depuis son retour, David est devenu l'un des leaders du VFD. Cette association a pour ambition de réanimer nos vieilles routes, qu'elles soient de la poste, commerciales, chemins historiques ou religieux.

Compostelle : incontournable !

L'un des premiers pays qui a reconnu l'importance du voyage équestre est l'Espagne. Après la prise de Jérusalem par le calife Omar, en 638, les Chrétiens hésitent à se rendre en pèlerinage dans la Ville sainte. Fondée en 800, Saint-Jacques-de-Compostelle, où se trouve le tombeau de l'apôtre saint Jacques, bénéficie du déclin de Jérusalem. Ces Chemins de Compostelle drainent alors des pèlerins depuis toute l'Europe. Depuis 1 200 ans ! Nos « long-riders » sont, eux aussi, au rendez-vous. Le Suisse Otto Schwarz, les Anglais Robin et Louella Hanbury-Tenison, l'Irlandais Stephen O'Connor, les Allemands Albert Knaus et Kerstin Hüllmande et les Néerlandais Jeannette van den Eng et Margriet Dijkstra ont tous récemment entrepris ce périple.

■ Le Néerlandais Michel Jacobs est l'un des pionniers de la sauvegarde des chemins équestres en Europe. Il est parti de chez lui, à Amsterdam, pour rallier Saint-Petersbourg. M. Jacobs ■



■ Ces neuf Lituaniens ont fait un voyage sur un chemin historique utilisé par leurs ancêtres entre la mer Baltique et la mer Noire. Long Riders guild ■

Entre désirs et dangers

Il y a aussi des pionniers modernes ! L'année passée, neuf Lituaniens ont voyagé entre la mer Baltique et la mer Noire. Le Néerlandais Michel Jacobs a rallié Amsterdam à Saint-Petersbourg. Et l'Anglaise Mefo Philips vient de rouvrir un chemin de pèlerinage oublié entre la France et l'Espagne. En 1964, le long-rider William Holt a réalisé un tour de l'Europe de 5 000 kilomètres avec son cheval, Trigger. Dans son livre, *Ride a white horse*, il écrit : « La France a presque achevé une carte qui proposera de traverser le pays sans utiliser une seule route. Merveilleux ! En tant qu'Anglais, je suis jaloux de la façon dont les Français ont organisé le tourisme équestre à l'échelle nationale. » Pourtant, les dangers et problèmes sont toujours là... Dans un monde de plus en plus citadin, il devient impératif, pour nous, voyageurs à cheval, de défendre nos droits, au risque, sinon, de voir fermer un à un nos chemins séculaires. C'est pour cette raison que la campagne VFD est si importante. Nous devrions tous unir nos forces pour protéger notre héritage équestre commun.

Cheval, l'ennemi des tyrans

En plus des menaces liées à la circulation et l'indifférence du grand public, les voyageurs équestres sont confrontés à un problème récurrent : l'antagonisme politique. D'un point de vue historique, les cavaliers sont considérés avec méfiance par les autorités parce qu'ils sont libres d'aller et venir comme ils l'entendent. Par le passé, le voyage équestre fut parfois prohibé, pour limiter la circulation des personnes. Après que le général Oliver Cromwell ait conquis l'Irlande, au XVII^{ème} siècle, une loi interdit aux Irlandais de posséder un cheval d'une valeur supérieure à cinq livres. Le moyen le plus facile pour soumettre un peuple était de lui enlever ses chevaux. Joseph Staline l'avait compris, lui aussi. En Russie, la possession d'un cheval est officiellement interdite en 1928. Pour ces deux dictateurs, le cheval était symbole de liberté, alors qu'en limitant les habitants à leur ville ou village, il est possible de les contrôler.

SOS chemins

En Europe, on protège les droits de l'Homme. En 1217, les Anglais édictent la Charte de la forêt pour défendre les citoyens contre les abus des aristocrates. En

Suède, une loi nommée « allemansrätten » (le droit de tous les hommes) donne à chacun le droit de voyager à travers la campagne. Mais il existe une nouvelle race d'aristocrates qui menace les droits des cavaliers de pleine nature. Aujourd'hui, par exemple, chaque millimètre carré du Royaume-Uni appartient à quelqu'un qui le protège jalousement. Contrairement à la France, la plupart des fermes anglaises appartiennent à des sociétés géantes, qui ne veulent pas voir des inconnus pénétrer sur leurs terres ! Cette hostilité vient en contradiction avec la tradition ancienne de libre passage. La communauté équestre française doit comprendre que ses libertés pourraient à leur tour être menacées. Jean-Michel Millecamps, le directeur de ce magazine, comprend l'importance de préserver cet héritage : « Il nous faut une association nationale pour veiller sur nos chemins ; alors qu'aujourd'hui, cela relève de la responsabilité des maires dans chaque commune. C'est important que la France ne suive pas le même chemin que l'Angleterre, au risque de perdre ses anciennes routes. ». Un pas important a déjà été franchi. Avec le soutien de la « Long riders' Guild », le VFD travaille à l'élaboration d'une charte destinée à protéger les droits des voyageurs équestres européens. Basé en Allemagne, il est néanmoins très soucieux d'inclure la communauté équestre française dans la sauvegarde de notre héritage commun. Comme David Wewetzer l'affirme : « Maintenant, nous sommes tous Européens ! ».

POUR RÉAGIR :
PIERRE.MIRISKI@RANDONNERACHEVAL.FR

Contacts

- The Long Riders' Guild : www.thelongridersguild.com
- VFD : www.vfdnet.de
- Sentier transcanadien : <http://tctrail.ca/accueil/>

■ L'Anglaise Mefo Phillips a déjà réalisé des voyages à cheval vers Saint-Jacques et Rome. Cette année, elle vient de rouvrir un chemin de pèlerinage oublié entre la France et l'Espagne. M. Phillips ■



caval & go
voyages inédits à cheval

Votre voyage à cheval
... sur mesure

www.cavalandgo.com
contact@cavalandgo.com
Tel : 09 53 69 55 59

Par des Randonneurs
Pour les Randonneurs

EquiLiberté

Cavaliers & Meneurs,
rejoignez
une Fédération indépendante

www.equiliberte.org

+33 (0)3 88 07 08 78 - 33 rue Neuve - F-67350 Uhrwiller

AJC Nature
Complice de sa Santé

Plantes médicinales
Compléments alimentaires

Gardez la
« Plante Attitude » !

Fabrication Artisanale
Française

- Aide Respiratoire
- Démangeaisons / Dermite
- Douleurs Articulaires
- Vitamines & Oligoéléments
- Soins du Sabot
- Fourbure / Drainage
- Stress et Nervosité
- Hygiène intestinale
- Cure de saisons,...

Choisir les bons compléments alimentaires,
C'est aussi prendre soin de sa Santé !

www.ajcnature.com

CONSTRUCTIONS EQUESTRES



Depuis plus de 25 ans, nous construisons de petites et de grandes écuries avec la même passion



Boxes, Barn's
Abris de pré et stabulations
Aménagements intérieurs
clotures, club-house



Tel: 33.02.35.27.98.62
Fax:33.02.35.27.86.06
E-mail: bomaco@wanadoo.fr

PARC D'ACTIVITES DES HAUTES FALAISES
F 76400 EPREVILLE

www.bomaco.fr

